Vivre à Pradons

Bulletin d'information semestriel du Conseil Municipal n° 21 - Hiver 2018 - www.pradons.fr

Edito

En ce début d'année je suis heureux de vous présenter un nouveau bulletin d'information.

Avec toute l'équipe municipale nous vous présentons nos vœux les plus sincères … Que l'année 2018 vous permette à réaliser, selon vos espérances, ce que vous désirez, tant pour vous que pour vos proches.

Ce bulletin retrace les actions réalisées ainsi que les projets à venir.

Malgré l'évolution permanente des compétences nous restons mobilisés et confiants pour bien vivre ensemble à Pradons.

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite.»
Henry Ford

Le Maire, Yves RIEU

A LIRE…

Vie Municipale

Projets P.1
Réalisations P.2
La Communauté de Communes P.3

Vie Sociale et Culture

Les Activités du CCAS P.4

Le Conseil Municipal vous présente ses Meilleurs Voeux pour l'Année 2018

Projets

L'étude sur la rénovation et l'agrandissement de la salle Joseph Mazel est en cours.

La salle sera agrandie de 50m² avec une mise aux normes nécessaires pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La création de places de parking supplémentaires est aussi à l'étude. Les travaux devraient débuter à l'automne 2018.

Pour le financement nous aurons l'aide de la Région dans le cadre d'un appel à projets de la Communauté de Communes. La CDC nous apportera un fond de concours. Nous allons monter un dossier de demande de subventions auprès de l'Etat, du Département et du Syndicat Départemental d' Energie.

Comme chaque année des travaux de voirie seront réalisés. Pour 2018, la deuxième partie du chemin des Granges sera rénovée.

Les Activités du CCAS

Comme le veut la tradition, le **feu d'artifice** a été tiré au bord de l'Ardèche le **13 juillet** avec la participation de la Commune de Chauzon. La « Marquisette » , a été appréciée (avec modération) par les locaux et les touristes. Le bal a été animé par notre D.J. habituel, fort tard dans la nuit. Bénéfice : 454€15

Le 27 octobre 2017 les Pradonnais sont venus nombreux pour fêter **Halloween**. Les enfants ont largement participé à la décoration des citrouilles Dix-sept potirons ont été exposés et récompensés par un tirage au sort. Après la récolte des friandises et l'embrasement de la sorcière, les petits et les grands ont dégusté la traditionnelle soupe préparée par les bénévoles, sous l'œil du chef cuisinier Michel. Déficit : - 66€28

Le 03 décembre le CCAS a fait un don de 100€ au profit du Téléthon.

Les enfants des communes de Chauzon, Balazuc et Pradons se sont retrouvés à la salle des fêtes Joseph Mazel le 17 décembre pour assister au spectacle du magicien Stéphane Molitor. Petits et grands ont été captivés par les tours de magie avec la participation de quelques-uns. Après le spectacle, le **Père Noël** en personne à distribué un goûter aux enfants. La soirée s'est terminée par un apéritif convivial pour les parents et les accompagnateurs.

Infos Pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h - 17h Mercredi : 13h30 - 17h
Jeudi : 14h - 17h Vendredi : 9h - 12h
Tél. : 04 75 39 68 68 - Fax : 04 75 39 68 68
Mail : mairie.pradons@orange.fr

Secrétariat général
Mme Françoise LEVEUGLE

Etat Civil

Naissance

- Gianni FLAVIER le 19/01/2018

Décès

- Mme Renée THOLLET
  épouse RANCHIN 28/10/17
- M. André REGAIRAZ 02/11/2017
- M. Pierre VIGNE 12/01/18

Environnement

Déchets verts

Horaires d'ouverture des déchets verts de Ruoms :
Du mardi au samedi de 8h30 à 12h 30
Fermé le lundi

Ramassage des poubelles

De mi septembre 2017 à mi juin 2018
le ramassage a lieu dans la nuit
du dimanche au lundi.

Vivre à Pradons : Bulletin municipal de la Commune de Pradons - www.pradons.fr - n°21 Hiver 2018 - **Directeur de la publication :** Yves Rieu
Comité de rédaction : Commission Communication
Impression : ABP - 300 exemplaires - **N° ISSN :** en cours.

Brèves MUNICIPALES

BANQUE ALIMENTAIRE

Les « banques alimentaires collectent, gèrent et partagent des denrées alimentaires pour aider les plus démunis à se restaurer. Leur action se fonde sur la gratuité, le don, le partage, le bénévolat et le mécénat ». Nous dépendons de la Banque Alimentaire « Drome Ardèche», basée à Valence. Une distribution a lieu tous les 15 jours pendant la période hivernale.

9 communes sont concernées par les distributions qui s'effectuent à RUOMS .

54 familles (dont 4 de Pradons) bénéficient de cette aide. Les mairies participent financièrement au transport, au prorata du nombre de bénéficiaires.

Les personnes qui bénéficient de cette aide, ont pris contact avec l'assistante sociale du secteur afin d'établir un dossier d'aide alimentaire avec justificatifs de revenus .

Le transport et la distribution mobilisent une quarantaine de bénévoles qui se relayent pour assurer les distributions.

Le Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche (SEBA) installe son Antenne sud sur Pradons à partir de février 2018.

Elle couvrira le secteur Ruoms/ Moyenne Vallée de l'Ardèche/ Basse Vallée du Chassezac pour la partie technique et les interventions.

Nouvellement installés dans la zone Chardiris, **M et Mme Pardo** proposent leurs services : comptabilité pour Madame et ferronnerie/serrurerie pour Monsieur. Nous leur souhaitons la bienvenue à Pradons

Réalisations

Plusieurs travaux de voirie ont été réalisés :
-rue de la Bastide,
-sentier du Rieu,
-trottoir voie Romaine,
-parking du cimetière,
-mise aux normes de l'entrée de l'église,
-changement du système de chauffage de l'église,

Réaménagement et embellissement de la Place Nicolas

En fin d'été les travaux d'enfouissement des lignes téléphoniques et électriques ont débuté.

La fresque de la place Nicolas a été réalisée avec brio par Anne Valetta (peintre) et Marie Voisin (mosaïste) artistes ardéchoises retenues pour ce projet par le Conseil Municipal en collaboration avec l'agence pour le développement des Métiers d'Arts .
Les personnages de la fresque décrivent les différentes époques. Ils ont tous un galet qui ricoche sur l'autre mur représentant l'environnement du village avec sa faune et sa flore.
Un olivier a été planté. Les emplacements de stationnement et la voie de circulation vont être matérialisés.
Cette opération est co-financée par la Commune, le Département, la Région et par la réserve parlementaire des Sénateurs.

Communauté de Communes

Depuis un an nous sommes vingt communes au sein de l'intercommunalité. La Communauté de Communes permet de réaliser des projets que nous ne pouvons pas faire seul.

Le développement de la fibre optique va permettre à tous les habitants du territoire d'avoir le haut débit internet. Les travaux vont commencer cette année sur trois communes. Ils s'étaleront sur plusieurs années, mais la programmation des travaux sur notre village n'est prévue que dans la dernière phase.

Au niveau économique une étude de faisabilité de la zone artisanale de Chardiris au sud de notre commune a commencé. Elle permettra l'installation de nouvelles entreprises sur Pradons.

La voie verte « Via Ardèche » est réalisée de Grospierres jusqu'au centre du village. Elle est très utilisée toute l'année. Lors de la cérémonie des vœux le Président de la Communauté de Communes a annoncé que la liaison en direction de Voguë via Balazuc verra le jour au cours des deux années à venir. Ce sera un plus pour les habitants du territoire ainsi que pour les vacanciers.

La fermeture du site d'enfouissement des déchets ménagers de Grospierres en 2020 et l'évolution de la réglementation a poussé la Communauté de Communes à mettre en place un nouveau système de collecte et de tarification des ordures ménagères à compter du premier janvier 2019.
Le ramassage se fera uniquement sur des points d'apports volontaires, où vous trouverez aussi des bacs de tri sélectifs. Il y en aura plusieurs sur la commune et nous réfléchissons à leurs emplacements pour une utilisation optimale de nos résidents. Nous vous tiendrons au courant de la situation au fur et à mesure de l'avancement du projet.
La redevance incitative au volume sera mise en place pour la facturation. Il y aura une part variable sur la facture pour tenir compte de l'effort réalisé par les habitants pour le tri. Nous devons diminuer au maximum l'impact des déchets résiduels sur l'environnement pour le futur.

L'association « **ANIM TOUS** » propose d' accompagner les personnes âgées ou adultes handicapées résidant à domicile pour des animations quotidiennes (loisirs, marche ..)
Renseignements :Marie Claude Faure coordinatrice 06 73 99 78 08 de 11 h à 18 h (sauf samedi et dimanche)
PERMANENCE : Lundi Jeudi de 09hà 12h ; Espace Jallaguier, place S. Allende 07150 Vallon Pont d'arc .

Une reconnaissance de l'**état de catastrophe naturelle sécheresse** a été demandée auprès des services de l'Etat pour des dégradations constatées chez les particuliers (formation de fissures sur les bâtiments …)

Les personnes victimes de ces dégâts doivent le signaler en Mairie et également à leur compagnie d'assurance.

Espace *Associations*

Agenda

Caillettes - ALP
25 février 2018

Loto des Fleurs - ALP
25 mars 2018

Marché artisanal - ALP
22 avril 2018

Journée Animation - Sou des Ecoles
03 juin 2018

ACCA

Fermeture de la chasse
28 février 2018